

JANVIER 2019



Commune de
Mesnard la Barotière



**Commune
et
Associations**

SOMMAIRE



SOMMAIRE	P 2	VIE ASSOCIATIVE :	P 15
ÉDITORIAL DE M. LE MAIRE	P 3	LES MANIFESTATIONS DE JANVIER A JUILLET 2019	P 15
LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS	P 3	PAROLE AUX ASSOCIATIONS	P 16-26
ÉTAT CIVIL 2018	P 4	AMICALE CYCLISTE MESNARDAISE	P 16
URBANISME 2018	P 5	ASSOCIATION DE PECHE DE LA TRICHERIE	P 17
Les autorisations d'urbanisme		US MESNARD VENDRENNES FOOTBALL	P 18-19
Plan les « Pruneaux 6 »		MESNARD DES CHANTS	P 19
INFORMATIONS PRATIQUES :	P 6	ÉCOLE SAINT CHARLES -OGEC	P 20
Horaires divers		FAMILLES RURALES :	P 21-22
DEMARCHES ADMINISTRATIVES	P 6	Le Transport scolaire	
LE REU (REPERTOIRE ELECTORAL UNIQUE)	P 6	Le Restaurant Scolaire	
		Les P'tites Fripouilles	
LES COMMERCES	P 7	CLUB RETRAITÉS « LES BLÉS D'OR »	P 23
LES ACTIVITÉS TOURISTIQUES	P 8	FOYER DES JEUNES	P 24
LES AUTRES ACTIVITÉS	P 8	UNC-AFN-PG-STO	P 24
LES ARTISANS ET INDUSTRIES	P 9-10	LE COMITE DES FETES	P 25
		A.D.M. R BEAUREPAIRE-MESNARD LA BAROTIERE	P 26
INFORMATIONS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES		VENDRENNES	
DU PAYS DES HERBIERS	P 10-12	LES MESNARDAIS DE L'ANNÉE :	P 27
Projet de Territoire		Kévin GODARD	
PLUiH (plan Local d'Urbanisme et Habitat Intercommunal)		Florian ROBERT	
LE COMITÉ DE JUMELAGE	P 13	ÉVÈNEMENTS 2018	P 28
DES NOUVELLES « DES HIRONDELLES »	P 14		



MAIRIE

1 rue de la Mairie- 85500 Mesnard-la-Barotière
 Tél : 02.51.66.02.74 – fax : 02.51.66.14.52
 Email : mairie@mesnardlabarotiere.fr
 Site internet : www.mesnard-la-barotiere.fr

Chers concitoyens et concitoyennes,

Pour la plupart d'entre nous, l'arrivée d'une nouvelle année est synonyme de joie et d'espérance : Nous envisageons que toutes les petites (ou grosses), galères, que nous avons pu connaître avant, vont s'envoler et être enfin remplacées par un nouvel afflux de bonheur. Puisse cela se réaliser pour chacun d'entre nous en cette nouvelle année 2019.



Les élus que nous sommes, maire, adjoints, conseillers municipaux, personnel communal, sont là pour faire que notre cité, Mesnard la Barotière, soit l'écrin dans lequel vous puissiez vous épanouir en toute sérénité.

En 2018, nous avons installé la nouvelle borne de vidange et alimentation en eau pour camping-cars à la Tricherie. Sur ce même site est apparue une nouvelle attraction sur le lac, le « Splash Game », parc de structures gonflables sur l'eau. La viabilisation de la 6^{ème}. et dernière tranche, des Pruneaux a été réalisée. Des aménagements ont été faits sur les trottoirs route de St Fulgent et des Herbiers ainsi que la réfection de leurs enduits. Vendée Eau a procédé au renouvellement des canalisations d'eau potable des rues des Mimosas, Pervenches et St Michel. La communauté de communes a viabilisé la zone artisanale de La Landette, sur laquelle une entreprise, a commencé ses travaux d'implantation.

2019 verra la poursuite et l'achèvement d'autres travaux commencés en 2018 : réfection du revêtement des trottoirs et de la voie des 3 rues citées plus haut ; livraison au printemps des 6 logements « MAD », (maintien à domicile) du Pré de la Fontaine, par Vendée Habitat, ainsi que la mise en service du nouveau local commercial place de l'Eglise au début de l'été ; achèvement de la voirie définitive des Pruneaux 5 ; réalisation d'un aménagement type plateau au carrefour de la route de la Tricherie. Pour la base de loisirs, nous devrions continuer les aménagements, qui devraient, sous réserve de validation au budget, porter sur une rénovation des toilettes publiques et du poste de secours.

Je vous offre, en mon nom personnel et en celui du conseil municipal et du personnel communal, tous nos meilleurs vœux de bonheur, santé, réussite pour cette nouvelle année 2019.

Le Maire
Serge FICHET

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le 18 octobre 2018, les élèves des classes de CM1 et CM2 de l'école Saint Charles de Mesnard la Barotière se sont réunis à la mairie pour élire le nouveau conseil municipal des enfants composé de 8 élus.



1^{er} rang : de gauche à droite .Enzo LIMOUSIN, Ewenn VAILLANT, Amaël BEAUNÉ, Kryslaure LABORIEUX,
Lou-Anne PLUCHON, Emma SOULLARD, Louna PREAU, Théo SCHMITT
2^{ème} rang : de gauche à droite : Serge FICHET, maire et Maryvonne PLUCHON, conseillère municipale.

NAISSANCES

25 décembre 2017 *
Mathéo LEPELLETIER

27 décembre 2017 *
Mayron PLOU

30 janvier 2018
Aaron RETAILLEAU

9 avril 2018
Robin BREMAND

13 avril 2018
Aron VANG

30 avril 2018
Emma BLANCHARD

30 mai 2018
Rafaëlle BERNARD

5 juillet 2018
Adam RAUTURIER

6 juillet 2018
Manon GONNORD

1^{er} août 2018
Lucas POUPET

18 septembre 2018
Sacha BREMAND

3 octobre
Léana MOREAU

4 novembre
Raphaël ROCHAIS SOULARD



FÉLICITATIONS

*Naissances ne figurant pas sur le dernier bulletin annuel

Nombre total naissances 2018 au 7 décembre 2018 : 12 Cependant à la demande des parents, une naissance n'est pas mentionnée

MARIAGES

Mariages dans la commune : 8

21 avril JAUZELON Olivier et PAILLOU Sandrine
30 juin DUBURCQ Jean-Yves et LECHENAULT Emilie
4 août GUEZENNEC Stéphane et MONCHECOURT Fanny
1^{er} septembre GELOT Bastien et MEUNIER Clémentine
8 septembre LOIZEAU Mathieu et LIMOUSIN Audrey
15 septembre BLANCHARD Olivier et ROUSSEAU Alexandra
22 septembre DOUTEAU Gaël et MATHIEU Marie
27 octobre LOPEZ Pascal et RONDEAU Guylaine

Mariages hors commune : 2

17 mars BARRETEAU Samuel et BÉRIEU Elodie
19 mai BOURRINET Jérôme et AVRIL Sarah



DECES

Décès enregistrés dans la commune : 3

10 avril DUVAL Rémi
16 septembre BONNEAU née BOUSSEAU Marie Antoinette
19 septembre BORDELAIS Michel

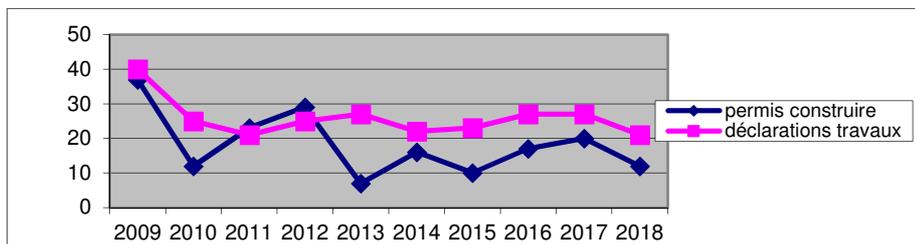


Décès enregistrés au 7 décembre 2018 : 3

Nombre de permis de construire déposés au 07/12/2018 : 12
 Nombre de déclarations préalables déposées au 07/12/2018 : 23

Pour tous renseignements et formulaires : www.service-public.fr

Permis de construire et déclarations de travaux déposés entre 2009 et 2018



LES AUTORISATIONS D'URBANISME

Vous avez un projet :

- ❖ de construction supérieure à 5 m²,
- ❖ de modification de façade et/ou de menuiseries,
- ❖ de clôture,
- ❖ de changement de destination,
- ❖ de division parcellaire ...

Celui-ci nécessite une autorisation liée au droit des sols. En fonction des travaux envisagés, les démarches ne sont pas les mêmes.

Pourquoi demander une autorisation d'urbanisme ?

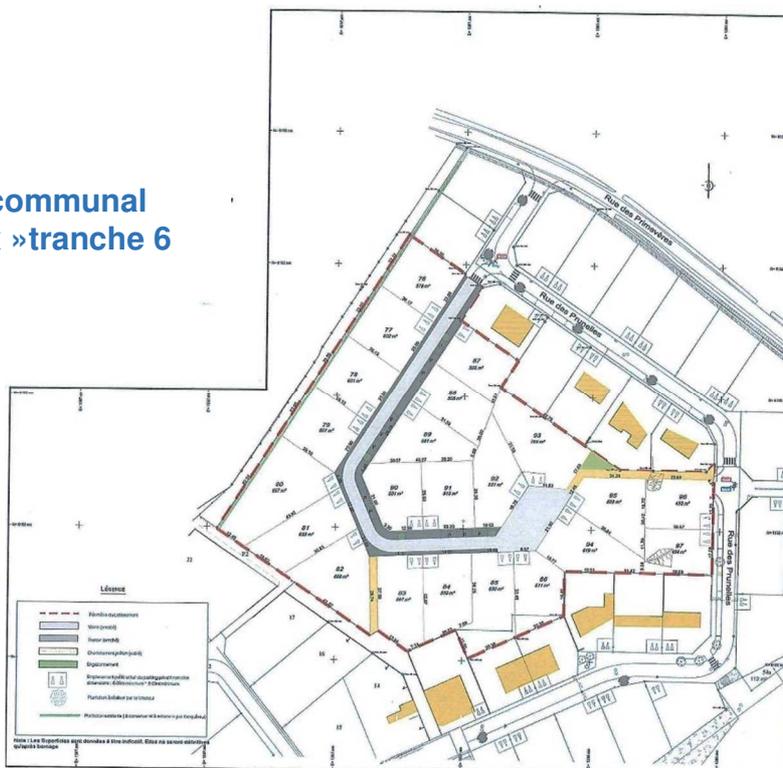
La construction ou les travaux que vous envisagez doivent être conformes à la réglementation en vigueur (Plan Local d'Urbanisme, règlement de lotissement...)

La communauté de communes assure l'instruction de tous les actes relatifs au droit des sols pour le compte des communes (permis de construire, déclaration préalable, certificats d'urbanisme...). Cependant, c'est toujours à la mairie de sa commune que chacun doit déposer ses dossiers de demandes. La mairie en assure la transmission auprès du service ADS (autorisations du droit des Sols) de la communauté de communes.

Qui contacter ?

Quel que soit votre projet d'aménagement, prenez contact avec :
 la mairie OU le service ADS de la communauté de Communes des Herbiers au 02.51.91.29.80 ou par mail à urbanisme@cc-paysdesherbiers.fr.

Lotissement communal « Les Pruneaux » tranche 6



INFORMATIONS PRATIQUES

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

1 rue de la Mairie

Du lundi au samedi matin de 9h 00 à 12h 00 (fermée l'après midi)
+ le vendredi après-midi de 14h 00 à 17h 30
Tél : 02.51.66.02.74 email : mairie@mesnardlabarotiere.fr
site internet : www.mesnard-la-barotiere.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'EGLISE SAINT CHRISTOPHE

Rue de la Vieille Eglise

Tous les jours de 9h à 18h

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE

Inscriptions gratuites, réservation de livres et renseignements :
02.51.67.01.71 - www.bibliothequesdupaysdesherbiers.net

Le LUNDI de 16h30 à 18h30
Le MERCREDI de 17h à 19h
Le 1^{er} et 3^{ème} SAMEDI du mois de 11h à 12h

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Depuis le 1^{er} mars 2017, **les cartes d'identité** sont établies dans les mairies équipées d'une station biométrique. Il faut prendre rendez-vous auprès de l'une de ces mairies (les plus proches étant celles des Herbiers et Saint-Fulgent) pour effectuer sa demande de carte d'identité. Idem pour les passeports

Il faut d'abord effectuer une pré-demande en ligne, en créant un compte sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés (ANTS) : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/> et suivre la procédure.

Depuis le 6 juin 2017, les démarches liées au **permis de conduire** doivent être effectuées en ligne en se rendant sur le site <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr> . Il faut créer un compte si ce n'est déjà fait en cliquant sur « je fais ma demande en ligne » et suivre les consignes.

De même, depuis le 6 novembre 2017, les démarches concernant **le certificat d'immatriculation** sont effectuées en ligne sur le site www.immatriculation.ants.gouv.fr ou sur <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

Les personnes n'ayant pas internet doivent se rendre en Préfecture où des animateurs les aideront à réaliser les démarches en ligne.

Vous pouvez accéder à toutes les demandes en ligne des services publics à partir du site internet de la mairie : <http://www.mesnard-la-barotiere.fr/services-publics/guichet-virtuel/>

LE REU (Répertoire Electoral Unique)

Un nouveau système de gestion des listes électorales est mis en place depuis le 1^{er} janvier 2019 : **le répertoire électoral unique (REU°)** . La date butoir du 31 décembre pour s'inscrire sur les liste électorales est supprimée.

Les inscriptions :

A partir du 1^{er} janvier 2019, en règle générale, les inscriptions seront désormais possibles toute l'année. Pour être acceptée la demande doit être accompagnée d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Pour les personnes ayant acquis la nationalité française, apporter une preuve de la nationalité.

Cependant les années de scrutin électoral, les demandes devront être déposées au plus tard le 6^{ème} vendredi précédant un scrutin ;

sauf pour les élections européennes du 26 mai 2019 où elles seront recevables jusqu'au dernier jour du 2^{ème} mois précédant l'élection soit jusqu'au 31 mars 2019.

Les jeunes atteignant l'âge électoral seront inscrits d'office dans le REU par L'INSEE s'ils ont effectué leur recensement citoyen à 16 ans.

Un numero unique d'électeur :

Les électeurs vont bénéficier d'un numéro unique d'électeur (INE)°qui sera permanent et suivra l'électeur dans ses différents lieux de rattachement. Ce numéro figurera sur la carte de l'électeur.

Une nouvelle carte électorale :

Tous les électeurs de la commune recevront donc une nouvelle carte électorale entre le 31 mars 2019 et les élections européennes du 26 mai 2019.



LES ACTIVITES TOURISTIQUES

« La Maison d'Olivier » - Chambres d'Hôtes - M. Olivier BAGUENARD Tél : 06.12.93.31.95
8 Place de L'Eglise - 85500 MESNARD LA BAROTIERE
Site internet : www.maison-olivier.com
Email : olivier.baguenard@orange.fr

Chambres d'hôtes du Bois Joli – M . Marcel GIRARDEAU Tél : 02.51.66.07.21
1 Le Bois Joli – 85500 MESNARD LA BAROTIERE
Email : marcel.girardeau@laposte.net

SENSASPORTS – parc de loisirs TEPACAP Tél : 02.51.65.74.70
parcours aventure, paintball, tir à l'arc, orientation, laser game..
M. Emmanuel MARCHAND
9 La Tricherie – 85500 MESNARD LA BAROTIERE
Email : contac@tepacapvendee.com

LES AUTRES ACTIVITES

BOSSARD Services Mme Rita BOSSARD - Tél : 02.51.66.05.59
Service à la personne (entretien de la maison et du jardin...)
La Loge – 85500 MESNARD LA BAROTIERE
b.services85@gmail.com - site internet : www.bossard-vendee-services.com

Mme Viviane LIARD – Réflexologue - hypnothérapeute Tél : 02.51.66.04.96
2 rue des pervenches, 85500 MESNARD LA BAROTIERE
Mail : vivianeliard@orange.fr

SARL SIMON FICHET CONSEIL Tél : 06.82.55.16.49
Agent général d'assurance « Le Conservateur » conseiller financier et patrimonial
2 rue des Prunelles - 85500 MESNARD LA BAROTIERE
Mail : sfichet@conservateur-conseil.fr – site : <http://conservateur.fr>

MV fitness – M. Emmanuel MAUDET Tél : 06.40.83.89.24
coaching à domicile, nature et en entreprise – remise en forme, renforcement
musculaire, cardio, préparation physique, programme personnalisé
16 rue des Mimosas – 85500 MESNARD LA BAROTIERE
Mail : MVfitness85@gmail.com – – <https://fr-fr.facebook.com/mvfitness85/>
Instagram : MVfitness85

PIERRES D'ANGELIQUE – Mme Angélique ROUSSET Tél : 06.24.13.86.55
Vente de minéraux de lithothérapie à domicile et sur internet
35 rue du Calvaire- 85500 MESNARD LA BAROTIERE
Mail : pierresdangelique@gmail.com – <https://www.facebook.com/pierresdangelique/>

LES ARTISANS ET INDUSTRIES

ALU'SOM sarl - sous traitant alu pour l'industrie – Usinage de profilés aluminium,
Montage d'ensembles et sous-ensembles
2, Rue des Vignes, 85500 MESNARD LA BAROTIERE
Mail : contact@alusom.com site : www.alu-som.com

Tel : 02.51.66.05.24

ALU CONCEPT DU BOCAGE – DAL'ALU- gouttières, habillage, toitures, volets en
alu laqué - ZA le Cormier, 4 rue des Vendanges, 85500 MESNARD LA BAROTIERE
Mail : alu-cbo@reseau.dalalu.fr - www.dalalu.fr/alu-cbo

Tél : 02.51.61.22.30

M. Michel BONNAUDET - Travaux ruraux
la Loge, 85500 MESNARD LA BAROTIERE - mail : bonnaudet.michel@orange.fr

Tél : 02.51.66.04.80
06.03.85.03.07

SARL BOSSARD Espaces verts, travaux publics
La Loge, 85500 MESNARD LA BAROTIERE
Mail : estpbossard@gmail.com

Tél : 02.51.66.05.59
06.18.41.70.91

SARL BOUDEAU-RONDEAU
Paul BOUDEAU Peinture en bâtiment - Mail : paul@boudeaurondeau.com
Fabien RONDEAU– Plâtrerie, carrelage Mail : fabien@boudeaurondeau.com
ZA Le Cormier, 2 rue des Vendanges – 85500 MESNARD LA BAROTIERE
Site : www.boudeaurondeau.com

Tél : 02.51.66.13.87
Port Paul : 06.87.39.07.73
Port Fabien : 06.88.33.12.04

BOURASSEAU et ASSOCIES – Christophe BOURASSEAU
Plomberie- chauffage - électricité
ZA le Cormier, 2 Impasse des Sarments - 85500 MESNARD LA BAROTIERE
Mail : ent.bourasseau@gmail.com- Site : www.bourasseau-christophe.com

Tél : 02.51.66.17.05:
Fax : 09.85.37.22.10

Sylvain BOUSSEAU Carrelage
carrelage, faïence, dallage
32 rue de Saint Fulgent – 85500 MESNARD LA BAROTIERE
Mail : s.bousseau@orange.fr

Tél : 06.12.06.63.97

DAVY METAL – Créations en acier- Mobilier-Escalier-Portail-Claustra- verrière-
travaux de soudure - 1 rue des Herbiers, 85500 MESNARD LA BAROTIERE
Mail : davy.metal@gmail.com - Site - www.davydupont.canalblog.com

Tél : 06.62.08.00.10

GAILLARDECO – M . François GAILLARD – Peinture en bâtiment- Décoration
5 rue des Acacias – 85500 MESNARD LA BAROTIERE
Mail : gaillardeco@yahoo.fr - Atelier à Saint-Mars-la-Réorthe

Tél : 06.81.42.15.16

M. Jean-Jacques GILBERT – Travaux publics
1 La Boule, 85500 MESNARD LA BAROTIERE - Mail : jean-jacques.gilbert3@orange.fr

Tél : 02.51.66.02.96
Fax : 02.51.57.66.96

SARL Florian LABORIEUX
peinture - décoration – ravalement
15, rue des Prunelles, 85500 MESNARD LA BAROTIERE – Atelier 2, rue des Herbiers
Mail : florian.laborieux@orange.fr

Tél : 02.51.63.55.25
06.71.78.20.39

Société Project'enduit – M. Samy LIEGE – enduits de façade en neuf et rénovation sur maisons individuelles, agrandissements , murs de clôture, isolation thermique par l'extérieur - 3 rue des Métivereaux – 85500 MESNARD LA BAROTIERE Tél : 06.45.31.12.96

« 1et1egalNous » – Mlle Angélique PARENT – organisatrice de mariages, Photographe 35 rue du Calvaire, 85500 MESNARD LA BAROTIERE Tél : 06.24.13.86.55
Mail : contact@1et1egalnous.com. site : www.1et1egalnous.fr

MJP – Menuiserie Jérôme PORCHER - neuf et rénovation, ouvertures bois, alu et PVC, agencement, cloisons sèches, isolation 2, Le Petit Bourg, 85500 MESNARD LA BAROTIERE – Mail mjpmenuiserie@orange.fr Tél : 06.98.90.16.27

SARL RENOUE - Charpentes métalliques – couvertures – bardages - Serrurerie ZA le Cormier, 1, Rue des Vendanges, 85500 MESNARD LA BAROTIERE Tél : 02.51.66.09.03
Mail : sarlrenou290@wanadoo.fr Fax : 02.51.66.15.39

2L HABITAT – Thierry ROUSSET - menuiserie bois- PVC, alu - escaliers - volets roulants et battants - portails - portes de garages - isolations extérieures - clôtures - aménagements intérieurs : placards, parquets, isolations, placo 35 rue du Calvaire, 85500 MESNARD LA BAROTIERE - Mail : contact@2lhabitat.fr Tél : 02.51.64.96.17
site : www.2lhabitat.fr <https://www.facebook.com/2lhabitat.fr/> 06.22.50.81.62

Entreprise Philippe SOULARD Rénovation-Menuiserie – Ebénisterie – PVC- Alu- Bois, Agencement intérieur cuisine- salle de bain- Terrasse- Store Banne - 1, Chemin de l'Etang, 85500 MESNARD LA BAROTIERE Mail : philippe@menuiserie-soulard.fr Tél : 02.51.66.06.64
06 08 30 46 70

INFORMATIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES HERBIERS

PROJET DE TERRITOIRE DESSINER UN PROJET COMMUN A L'ECHELLE INTERCOMMUNALE

Comment sera le Pays des Herbiers dans 10 ans ? Que faut-il faire aujourd'hui, pour assurer l'avenir et le développement de nos huit communes ? Quelles améliorations pour notre qualité de vie ? Autant de questions auxquelles les quelques 150 élus des huit communes du Pays des Herbiers doivent répondre au travers du projet de territoire.

Depuis le printemps 2017, le Pays des Herbiers est engagé dans un travail de concertation pour adopter son « **Projet de territoire** ». Un travail réalisé en commun, pour construire ensemble et avoir une vision commune du Pays des Herbiers, à 10 ou 15 ans. Il se déploie autour de trois ambitions principales :

1/ « **Le Pays des Herbiers, une terre d'innovation au service de l'emploi de demain !** »
Innover pour développer notre économie, nos emplois et continuer à avoir une longueur d'avance.

2/ « **Bâtir l'avenir du Pays des Herbiers autour de la solidarité, de la famille et de l'habitat** »
Soutenir le développement des familles qui représentent le premier échelon de solidarité. Mais aussi unir nos efforts pour accompagner les plus vulnérables, en particulier nos aînés et les personnes en difficulté.

3/ « **Nature et culture : les piliers de notre qualité de vie** »
Développer une offre culturelle, sportive et de loisirs toujours plus pertinente, le tout dans un environnement naturel préservé.

Un projet ambitieux et partagé

Le projet de territoire permettra donc de répondre à ces défis et d'écrire noir sur blanc la feuille de route de la Communauté de communes pour les 10 ans à venir. Un travail qui peut paraître fastidieux, mais qui est crucial et fédérateur pour l'avenir de nos communes. « *Au quotidien, nous savons où nous voulons aller, explique Véronique Besse, Présidente du Pays des Herbiers. Mais, avec mes collègues maires, il nous est apparu naturel d'aller plus loin et de lancer ce projet, qui se construit grâce à l'apport de tous* ».

Evidemment, la Communauté de communes ne remplacera jamais la commune, berceau naturel de notre identité et échelon indispensable de proximité. « *Pour nous, la Communauté de communes, c'est avant tout une communauté de destin. Elle constitue l'expression de la liberté des communes de s'entraider et de se construire un avenir commun* », continue Véronique Besse. « *Cela se fera par une coopération et une solidarité entre nous* ».

Chacun a eu la possibilité de s'exprimer jusqu'à fin décembre, lors des commissions spéciales ou de façon individuelle ; ceci afin que le projet soit largement partagé. Prochaines échéances de ce chantier de grande envergure : la présentation en commissions de la synthèse des travaux et des orientations en début d'année 2019, puis un vote lors du conseil communautaire du 27 février.

Le projet de territoire, qu'est-ce que c'est ?

Un projet de territoire, c'est un document qui permet aux communes de formaliser leurs objectifs communs pour le territoire, de parler un même langage et de se mettre d'accord sur ce qu'on attend de la Communauté de communes. Cela permet de mettre noir sur blanc notre vision de l'avenir du Pays des Herbiers, à 10 ou 15 ans. Ce n'est pas un document obligatoire. Le Pays des Herbiers pourrait d'ailleurs être la deuxième collectivité de Vendée à être engagée dans cette démarche.



AMENAGEMENT DU TERRITOIRE : UN PLUIH A L'HORIZON 2022

Lancée officiellement le 10 octobre dernier, l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme et Habitat intercommunal (PLUiH) est un travail de longue haleine. A terme, il permettra de penser ensemble le territoire du Pays des Herbiers.

Un PLUiH, qu'est-ce que c'est ?

C'est le pendant des Plans Locaux d'Urbanisme, pour l'intercommunalité. Ce document sera pensé à l'échelle des 8 communes et viendra se substituer aux PLU communaux. Ajoutez à cela un volet concernant l'habitat (dénommé précédemment *Programme Local de l'Habitat*) et vous obtenez le futur **PLUiH**.

Le PLUiH doit fédérer les forces et les atouts du territoire pour **assurer un développement harmonieux du Pays des Herbiers**. Il va traduire géographiquement la volonté politique, en termes d'aménagement, d'habitat, d'économie, d'implantation des grands équipements, de zonages, ... « *Le PLUiH doit garantir la cohérence et la complémentarité du développement de chaque commune du territoire, pour répondre aux besoins de l'ensemble de la population* », souligne Véronique Besse, Présidente du Pays des Herbiers.

Quelles seront les grandes étapes de ce travail ?

La première étape est la **réalisation d'un diagnostic**, qui devrait être rendu en mai 2019. L'intercommunalité a retenu pour cela plusieurs bureaux d'études spécialistes de l'environnement, l'agriculture, le patrimoine, l'habitat, le commerce, l'économie et le tourisme.

La 2ème phase – de juin 2019 à début 2020 – concerne le **PADD** (Projet d'aménagement et de développement durable). **Celui-ci sera construit sur la base, à la fois, du diagnostic et du projet de territoire**. Il définira les orientations de développement en termes d'aménagement, d'urbanisme, d'habitat, de déplacements, d'équipements, de protection des espaces, ...

La 3ème phase - de juin 2020 à juin 2021 - concerne la traduction réglementaire du PADD (en zonage, en règlement) ; l'approbation définitive du PLUiH devant ainsi intervenir en juin 2022.

Une démarche participative

Les élus évidemment, les acteurs du monde économique, touristique, associatifs, ..., mais aussi les habitants seront associés à la démarche lors d'ateliers participatifs.

A NOTER : un atelier participatif ouvert à tous "*Notre territoire, notre vécu*" se tiendra le **mercredi 20 février à 18h30** à la Communauté de communes. Le principe : raconter sa commune, comment elle a agrandi, comment on y vit, ...pour permettre aux élus de mieux décider de l'avenir. Venez nombreux !

VERBATIM

« *En bref, le PLUiH, c'est le volet opérationnel du projet de territoire pour les 10 à 15 années à venir, spécifique à l'urbanisme et à l'habitat* » Véronique Besse



Année 2018

Depuis l'Assemblée générale, le 26 janvier dernier, l'activité du Comité ne s'est jamais démentie. Comme chaque année, pour faire face aux diverses échéances, un bal a été organisé le 4 mars dans la salle d'Herbauges.

Puis il a fallu mettre les bouchées doubles pour finaliser l'important déplacement au Pays de Galles. Avec l'Ecole de Musique des Herbiers, dirigée par Bruno Yviquel, un projet d'envergure a été monté en collaboration avec les Responsables des groupes musicaux gallois. Du 26 avril au 1^{er} mai, 2 autocars ont transporté un peu plus de 100 personnes à Newtown. Après des moments de répétitions communes, un formidable **concert** a été donné au « Newtown High School », concert fort apprécié des spectateurs et des musiciens, concert rempli d'émotion... Comme toujours, un accueil fantastique nous a été réservé par les familles galloises qui nous hébergeaient. Ce voyage culturel a aussi permis de nouer des contacts avec des randonneurs et des golfeurs gallois. Il ne reste plus qu'à recommencer pour vivre d'autres moments de partage merveilleux.



Début septembre, retour à Newtown pour le Festival annuel **Food and Drink**. 2 minibus chargés de denrées alimentaires de notre région, une dizaine de personnes... Nos amis gallois ont pu acheter et déguster nos produits... pour leur plus grand plaisir. Un vrai succès pour le stand des Français !



Pour le week-end du Chrono, en octobre, ce sont les Gallois qui étaient aux Herbiers. Emma Serjeant participait pour la seconde fois à la Course Elite des femmes. Elle était accompagnée par des membres de sa famille et quelques couples du Newtown Twinning Association. Ambiance très agréable partagée avec eux par les supporters français, pendant 2 jours...

Le samedi 27 octobre, la Salle d'Herbauges accueillait le rassemblement départemental de l'AJVA (Association des Jumelages Vendée – Allemagne). Une douzaine de villes avaient répondu à l'invitation de M. Yves Barbarit, président. Cette journée d'échange a été inaugurée en présence d'élus départementaux et du Consul d'Allemagne pour les Pays de la Loire. Quelques jours avant le 11 novembre, M. Barbarit a insisté, dans son discours, sur la construction de la paix en Europe et a dit sa confiance dans la jeunesse d'aujourd'hui...

Enfin, le 1^{er} décembre, le **Festival « JUM'REGAL »** a rassemblé aux Herbiers Allemands, Gallois et Français autour de la gastronomie. Une fois de plus, nous avons pu découvrir quelques spécialités de nos villes jumelées... Nos amis espagnols malheureusement n'étaient pas des nôtres pour cet événement.

Et 2019 ne sera pas en reste... avec en particulier un voyage – anniversaire en Allemagne... pour la célébration des 20 ans de jumelage entre Les Epesses et Leipzig-Liebertwolkwitz.

Début **septembre 2019**, à l'occasion du festival gastronomique annuel « Food and Drink » au Pays de Galles, nous fêterons le **20ème anniversaire du Jumelage entre Newtown et le Pays des Herbiers**.

Le Comité de Jumelage du Pays des Herbiers est ouvert à tous. N'hésitez pas à venir nous rejoindre, vous serez les bienvenus.

Si vous souhaitez des informations ou nous rencontrer dans nos activités, vous pouvez nous contacter au **Tél. : 06.81.90.42.35** ou sur notre site : **www.jumelage-paysdesherbiers.fr**

L'EHPAD Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes accueille les personnes ayant besoin d'aide dans les gestes du quotidien. L'objectif d'un EHPAD est avant tout d'accompagner les seniors en perte d'autonomie et de permettre à la personne de se sentir en sécurité. Le personnel des « Hirondelles » est disponible pour accompagner les résidents au mieux, en apportant du bien-être et en pratiquant les soins adaptés à chaque personne. Toute l'équipe, soignante, technique, administrative, souhaite que les résidents se sentent bien, écoutés et en confiance au sein de l'EHPAD.



Plusieurs évènements se sont déroulés cette année 2018 :

« **Le mardi gras** » a été fêté avec « le tourneur de manivelle », un duo formé par Louise et Claude. Les résidents ont dégusté les gaufres réalisées par leurs soins !

Lors de *la soirée crêpes*, nous invitons les bénévoles afin de les remercier pour leur participation tout au long de l'année. C'est un moment convivial.

« **Le goûter des familles** » réunit les familles et les résidents autour d'une grande tablée. C'est un après-midi apprécié de tous !

Les résidents ont profité de *l'air de la mer* en juin lors d'une grande sortie à Bretignolles sur mer accompagnés par la croix rouge des Herbiers. Après un repas au restaurant, ils ont été visité « Vendée miniature ». C'était une belle journée, il manquait juste un peu de soleil...

« **Les portes ouvertes** » ont eu lieu le vendredi 21 septembre sur le thème du « tour de France ». Grâce à la participation de bénévoles motivés et enthousiastes, la journée a été une réussite. Les résidents et les familles apprécient cette journée de fête ! Merci au personnel pour leur disponibilité et leur adaptabilité cette journée-là.



Nous fêtons **les anniversaires** tous les troisièmes vendredis du mois. Nous accueillons un groupe de chanteurs ou danseurs. Tous les deux mois, Nous avons le plaisir de recevoir Jean Pierre soulard avec quelques membres de « Mesnard des chants ». Nous les retrouvons avec grand plaisir. Après le tour de chants, les familles et résidents savourent le gâteau confectionné par les résidents.

Tout au long de l'année, des ateliers sont organisés pour permettre aux personnes de se retrouver et de passer un bon moment ensemble. Ces ateliers ont aussi pour but de stimuler, de travailler la mémoire et de garder une certaine autonomie. Nous encourageons les résidents à participer à ces temps. Des bénévoles interviennent régulièrement en après-midi ou en matinée pour accompagner quelques personnes. Nous les remercions pour leur disponibilité et leur gentillesse.

Les fêtes de fin d'année approchent ...quelques surprises attendent les résidents !



LES MANIFESTATIONS CONNUES DE JANVIER A JUILLET 2019

Date	Fête ou Manifestation	Lieu	Organisation
Janvier			
13	Vœux du Maire	Salle polyvalente	Commune
16	Collecte de sang	Salle polyvalente	Asso. Donneurs de Sang
20	Assemblée générale	Salle polyvalente	Amicale Cycliste Mesnardaise
24	Assemblée générale	Salle polyvalente	UNC-AFN
Février			
9	Concours de belote	Salle polyvalente	USMV Football
9 et 10	Animations structures gonflables	Salle de sport	Familles Rurales
17	Assemblée générale	Salle polyvalente	Association « Pêche la Tricherie »
21	Assemblée générale	Salle polyvalente	Club « Les blés d'Or »
Mars			
23	Soirée spectacle	Salle de sport	O.G.E.C
11 au 15 mars	Semaine culturelle avec scolaires	Salle polyvalente	Communauté de Communes
Mai			
5	Randonnées du Lac	Salle poly + Tricherie	Amicale Cycliste Mesnardaise
22 au 27	Livres en fête	Salle poly + M Assos	Bibliothèque intercommunale
Juin			
1	Tournoi de sixte	Stade + salle sport	USMV Football
22	Fête de l'Ecole Saint Charles	Pré Vieille Eglise	O.G.E.C
28	Fête de la Musique	Salle polyvalente	Mesnard des Chants
29	12 ^{ème} Ekiden Vendée	Lac de la Tricherie	ABV les Herbiers + Comité des Fêtes
Juillet			
6	Championnat France Aquathlon	Lac de la tricherie	LHVT
7	Championnat France ligues régionales Triathlon	Lac de la tricherie	LHVT

Toutes ces informations sont consultables
Sur le site internet de la commune :

www.mesnard-la-barotiere.fr

PAROLE AUX ASSOCIATIONS

(ARTICLES FOURNIS PAR LES ASSOCIATIONS)

AMICALE CYCLISTE MESNARDAISE



L'amicale compte 107 adhérents (83 marcheurs et 24 cyclos).

Toutes les randonnées se font à allure réduite et sont donc accessibles à tous. Il n'est pas question de performance mais uniquement de détente en toute décontraction. Les non-adhérents intéressés peuvent nous rejoindre quand ils le souhaitent .

Randos cyclos : les mercredi et dimanche .

Randos marche : les mardi, jeudi et dimanche .

Départ du parking du terrain de sports .

Sorties et manifestations 2018

- ❖ Le 11 février : journée bottereaux
- ❖ Les 14-15 avril : week-end cyclo au Croisic : 17 participants
- ❖ Le 6 mai : randonnées du lac de la tricherie : 422 participants
- ❖ Le 28 juin : rando pique-nique à Chemillé : 27 participants
- ❖ Les 29-30 septembre : week-end à Préfailles 47 participants
- ❖ Le 3 octobre : sortie cyclo à St Lumine de clisson : 11 participants



Week-end à
Préfailles



Prochaine rando du lac de la Tricherie

dimanche 5 Mai 2019

Renseignements :

Patrick Yvernogeu (président) : yvernogeu.patrick@orange.fr

Dominique Boudaud (responsable marche) : dominique.boudaud@orange.fr

René Gaborit (responsable cyclo) : rene-gaborit@orange.fr

Composition du bureau:

Président : PLUCHON Pierre
Secrétaire : RONDEAU Jérôme
Trésorier : RIMBERT Franck

Vice-Président : RONDEAU Fabien
Secrétaire adjoint : GRELET Steve
Trésorier adjoint : LUCAS Tonio

Manifestation et Réalisations 2018

- ❖ Débroussaillage au frais de l'association
- ❖ Organisation d'un enduro de pêche à la carpe
- ❖ Entretien des berges et ramassage des déchets par l'association

Projets et manifestations 2019

- ❖ Alevinage prévu : 450 kg de brochets, 400 kg de gardons, sandres, perches et plusieurs grosses carpes.
- ❖ Vidange du petit Etang
- ❖ Assemblée Générale prévue le 17 février 2019



Ouverture de la pêche le 2 mars 2019

L'association de pêche souhaite à tous ses adhérents, une bonne saison de pêche 2019



Pour tous renseignements, contacter l'association :
Tél: 06.48.21.18.13

Email : pechetricherie@yahoo.fr
Site internet : pechelatricherie.e-monsite.com



Effectif du club : 206 licenciés dont 122 jeunes

Pour cette nouvelle saison l'équipe fanion évolue en 3^{ème} division après avoir terminée 6^{ème} sur 12 lors de la saison dernière. Tandis que l'équipe réserve termine 8^{ème} et se maintient en D4 après une belle saison et des résultats encourageants. Lambert BENETEAU reste notre entraîneur/joueur, il a en charge les deux équipes seniors et dirige les matchs de l'équipe première tandis que Mickaël BROCHOIRE gère l'équipe réserve.

L'objectif général du club est de garder la dynamique positive de la saison passée en terme d'investissement de la part de tous et d'obtenir pour l'équipe première un maintien rapide afin d'envisager une place dans les premiers rôles. Pour l'équipe réserve l'objectif est aussi le maintien et une place dans la première partie de tableau de D4.

A partir de février 2019, vous pourrez venir supporter, le dimanche, l'équipe première à Vendrennes et la réserve à Mesnard. L'équipe loisirs a fusionné avec le club de Saint Fulgent car il manque d'effectifs dans les deux clubs. Les matchs se déroulent le vendredi soir à Mesnard, Vendrennes ou à st Fulgent.



L'équipe U10 -U11

Nos U18, U17, U16, U15 et U14 (jeunes de 13 à 17 ans) évoluent sous licence Mesnard-Vendrennes au sein d'un nouveau groupement jeunes : GJ Mouchamps-Vendrennes (Clubs de Mesnard-Vendrennes et Mouchamps-Rochetroux). Nous avons nos propres équipes jeunes d'U6 à U13 qui évoluent sur nos terrains le samedi.

Les entraînements ont lieu le mercredi après-midi de 14h à 19h30 pour les catégories d'U8 à U13 sous la responsabilité d'Hugo RONDEAU, notre éducateur du club, aidé par quatre U16 et U18 et un parent.

Les U6-U7 s'entraînent le samedi matin sous la responsabilité de David BREMAND aidé de deux U16 et un parent.

Les Sables 3^{ème} tour coupe de France



Si certaines personnes souhaitent renforcer l'équipe en place, ce serait avec un grand plaisir que nous vous accueillerons. Contact : Emmanuel BLANCHARD au 06 77 37 89 41, Franck GUILBOT au 06 22 61 72 50 ou sur le mail du club : USMV85.foot@gmail.com. **UN GRAND MERCI A TOUS NOS BENEVOLES**

Le bureau souhaite insister sur l'esprit club. Qu'ils soient de Mesnard, Vendrennes ou d'ailleurs, les joueurs, dirigeants et supporters sont membres de l'USMV. Le club a également un grand besoin d'arbitres : des arbitres bénévoles, auxiliaires ou officiels à partir de 15 ans. Contact : Gaël BEIGNON au 07 87 77 00 83 ou sur le mail du club : USMV85.foot@gmail.com

Cette année beaucoup de travaux ont été réalisés par les membres du bureau : la réhabilitation des bars de Vendrennes et Mesnard, l'achat de deux frigos professionnels et la peinture du bar de Mesnard. Pour Vendrennes les travaux seront effectués courant 2019. Du nouveau aussi sur les terrains avec la mise en place de panneaux scores et de panneaux sponsors autour de ceux-ci. Un grand merci à nos 50 partenaires pour leur soutien (panneaux, maillots jeunes, équipements, etc).

Nous souhaitons insister sur l'importance des bénévoles dans l'association qui permettent aux jeunes de pouvoir s'exprimer et s'améliorer chaque week-end sur les terrains de foot et il faut savoir que nous en manquons actuellement.

Nous remercions tous nos supporters et parents de leur fidélité et de leur présence aux stades et aux différentes manifestations proposées tel que le tournoi de sixte. Celui-ci permet aux jeunes de se retrouver pour s'exprimer sur les terrains dans une ambiance conviviale et bon enfant. Il arrive à rassembler chaque année une cinquantaine d'équipes, hommes, femmes et mixtes. Il attire également une centaine de supporters, parents, amis qui viennent encourager leurs proches afin de les pousser vers la victoire. Nos sponsors offrent les lots et nos bénévoles assurent l'organisation et la tenue du bar/restauration rapide.

Merci aux municipalités de Mesnard et Vendrennes pour les travaux effectués tout au long de l'année et pour l'entretien des terrains.

Agenda USMV 2019 :

- ❖ **3 février** : dégustation galettes
- ❖ **9 Février** : concours de belote à Mesnard ;
- ❖ **29 Mars** : apéro sponsors ,
- ❖ **1er Juin** : tournoi de sixte à Mesnard,
- ❖ **Courant septembre** : repas de l'USMV

Bureau USMV:

Président : Emmanuel BLANCHARD, **Vice-président** : Morgan RAPIN, **Secrétaire** : Gaël BEIGNON, **Vice-secrétaire** : Léonie DALLET, **Trésorier** : David LIAIGRE, **Vice-Trésorier** : Gaëtan BRÉMAND,
Membres actifs : William FRAPPIER, Benoît GABORIT, Flavien LOIZEAU, Sébastien PALIERNE, Paul PASQUIER, Hugo RONDEAU, Mickaël BROCHOIRE, Franck GUILBOT.

Contacts :

Site internet : <http://usmv-football.footeo.com/>, vous y retrouverez toute l'actualité du club, les convocations, résultats, sponsors...Email : USMV85.foot@gmail.com - **page Facebook** : « USMV ».

MESNARD DES CHANTS

Mesnard des Chants a entamé sa **7^{ème} saison** en septembre.

Chanter pour se faire plaisir, pour échanger, partager, écouter ; c'est l'engagement que prend chaque adhérent en rejoignant l'association.

Et c'est avec un plaisir partagé que nous nous retrouvons avec les 135 adhérents, le deuxième jeudi de chaque mois de 20h30 à 21h45. Notre répertoire se veut accessible à toute tranche d'âge. **Chansons populaires**, connues ou inconnues sont au programme.

Nous avons reconduit notre convention avec le Centre d'Habitat des Herbiers. Dix personnes en situation de handicap adhèrent à l'association et nous accompagnent chaque mois. Et c'est avec plaisir que tous les trimestres, nous retrouvons les résidents chez eux pour reprendre en chœur une partie de notre répertoire. Nous n'oublions pas nos aînés du Foyer des Hirondelles de Beaurepaire qui n'hésitent pas à pousser la chansonnette en notre compagnie.



Comme chaque année nous terminerons la saison par une manifestation pour la « fête de la Musique » le vendredi 28 juin 2019. Vous y serez cordialement invités.



L'Ecole St Charles est un lieu d'**apprentissage**, de **partage**, de **respect** et d'**écoute** pour les 202 élèves qui la fréquentent.

Il ya 8 classes dont 3 construites depuis 2010.

Nous sommes :

- _ 10 enseignants (Directrice : Isabelle Pompon Levainville)
- _ 4 ASEM
- _ 1 comptable
- _ 11 membres d'Ogec (Président : Samuel Guilmineau)
- _ 18 membres du Comité de parents (Président : Dimitri Bernard)

Et nous sommes toujours à la recherche de bénévoles !



Cette année notre thème est **« Bien être dans sa tête et bien être dans ses baskets ! »**.

Quelques évènements à retenir qui participent en partie à la subvention d'un grand voyage scolaire en 2019 pour les CE2, CM1, et CM2 ainsi qu'au bon fonctionnement de l'école : des ventes de bières, de jus de pommes, de plans, de sapins de Noël, une récolte de papiers et évidemment **notre kermesse et notre arbre de Noël**.

N'hésitez pas à nous contacter : 4 rue de la Vieille Eglise 85500 Mesnard La Barotière,
ec.mesnardlabarotiere@ddec85.org, 02.51.66.00.97 / 07.82.30.33.75

Plus d'informations sur notre site internet: <http://mesnardlabarotiere-stcharles.fr>



LE TRANSPORT SCOLAIRE



Le service **transport scolaire** est géré par le regroupement transport scolaire du secteur des Herbiers. Il a été constitué à partir des Associations Familiales Rurales du secteur des Herbiers. Dans ce regroupement, chaque commune est représentée par plusieurs membres de Familles Rurales.

Le bureau est constitué de membres élus chaque année lors de l'assemblée générale.

En ce qui concerne les inscriptions et les dossiers administratifs, contacter Mme Martinez-Martinez Magali, directrice coordinatrice ou sa secrétaire Mme Denis. Le bureau se situe au 18 bis rue Neuve, 85500 LES HERBIERS

Tél 02 51 57 65 32 - transport.scolaire@orange.fr ou accueil.ts.lesherbiers@orange.fr

site du groupement : http://www.famillesrurales.org/gpt_ts_secteur_herbiers

Pour tous renseignements sur les trajets et les horaires, contacter le groupement transport Scolaire du secteur des Herbiers ou cliquez sur le lien suivant : <http://www.cc-paysdesherbiers.fr/5-les-transports-scolaires/>

Permanences : le mardi et le jeudi de 9h30 à 12h30 et sur rendez-vous.

LE RESTAURANT SCOLAIRE



11 Rue des Primevères – Tel : 07.82.23.18.17 – Email : rs.mesnard@gmail.com

Chez Familles Rurales, côté **restaurant scolaire**, nous avons proposé une 1ère opération « Bol de Riz » en décembre 2017 en lien avec le thème de l'école st Charles qui était la **Solidarité**. Ce repas est composé d'un riz pilaf accompagné d'une sauce tomate cuisinée par le chef Manu et très largement apprécié par les enfants.

Cette action a permis d'aider Achille, ancien élève de l'école aujourd'hui atteint du syndrome d'Ehlers Danlos, dans le financement de son projet de la transcanadienne.

Au vu du succès de cette première édition, nous avons pris le parti de renouveler cette action chaque année.



ACCUEIL DE LOISIRS « LES P'TITES FRIPOUILLES »

11 bis rue des Primevères – tél : 02.51.61.02.99 – Email : ptitesfripouilles@orange.fr

Les horaires :

- ✓ Périscolaire (jours d'école) : 6h45 à 8h45 et 16h45 à 19h15 (en fonction des enfants inscrits)
- ✓ Les mercredis et les vacances scolaires : 7h à 19h.

Les animations

INTER CENTRE



BOWLING



HALLOWEEN



LES CAMPS

CASERNE DES
POMPIERS



CONSTRUCTION
DE CABANES



Inter
Centre



Soirée
Karaoke



11/14 ans



Soirée
Splash
Game

CAMP :
Paddle,
Archery Touch

Le Bureau

- ❖ Co-présidents : Charlotte RONDEAU et Joseph PASQUIER
- ❖ Trésorier : Josiane VAILLANT
- ❖ Trésorier adjoint: Michel ANNEREAU
- ❖ Secrétaires : Annie BONNEAU et Marie-Luce HERMOUET
- ❖ Membres : BOUSSEAU Jacqueline, CARTRON Michel, MIRE Etiennette, ROUSSIERE Patrice

Notre club compte 78 adhérents en 2018, toutes personnes retraitées ou préretraitées sont les bienvenues et peuvent apporter des nouvelles idées d'animations.

Les animations réalisées en 2018

Chaque 1^{er} mardi et 3^{ème} mardi du mois est organisée une marche d'environ 5 km à l'extérieur de Mesnard, le départ est à 14 h place de l'église. Tous les jeudis le club se réunit à la salle polyvalente de 14 à 18 h pour différentes activités ludiques.

- ❖ 27 février : concours de belote avec Vendrennes
- ❖ 1^{er} Mars : Assemblée Générale avec repas et animation « La grange à Baptiste » 68 personnes
- ❖ 15 mars et 19 avril : mini concours de belote
- ❖ 6 juin : Voyage à Tour et sur le Cher avec Vendrennes 54 personnes
- ❖ 5 juillet : pique-nique 49 personnes
- ❖ 5 octobre : journée découverte avec Famille Rurale à St Jean de Monts 12 personnes
- ❖ 18 octobre et 22 novembre : mini-concours adhérents et non adhérents de Mesnard
- ❖ 20 décembre : repas de Noël avec animation



Animations prévues pour 2019

- ❖ **21 février : Assemblée Générale avec repas et animation**
- ❖ **17 janvier, 21 mars, 18 avril** : mini concours de belote ouvert à tous les Mesnardais

Une journée d'échange avec le club et les CM2 de Mesnard sera organisée au printemps dans le cadre du passeport du civisme proposé par la communauté des communes des Herbiers.

Un voyage d'une journée, Mesnard avec Vendrennes, sera organisé par Mesnard en mai ou juin.

Le Foyer des Jeunes est géré par un groupe composé d'adultes et d'adolescents avec un Président adulte : Samy LIEGE et un Président Ados : Clément LIEGE.

Animations 2018

- ❖ Soirée Cinéma le 28 décembre
- ❖ Papiers cadeaux aux Herbiers chez Leclerc
- ❖ Participation au boogy bop à la tricherie
- ❖ Concours de belote
- ❖ Service à la soirée cabaret

Toutes ces activités nous ont permis de réaliser un séjour de 2 jours à Paris avec le programme suivant :

- ❖ Parc Astérix
- ❖ Tour Eiffel illuminée
- ❖ Visite du musée Grévin
- ❖ Balade sur Les Champs Elysées
- ❖ Montmartre



<https://www.facebook.com/pages/category/Nonprofit-Organization/Foyer-des-jeunes-de-Mesnard-la-barotiere-136075607170963/>



UNC - AFN - PG - STO



Association de l'Union Nationale des anciens Combattants de la Vendée Section de Mesnard-la-Barotière

L'association est présidée par Jean-Yves GAILLARD. Elle organise les cérémonies commémoratives des Armistices du 8 mai et du 11 novembre, regroupées avec nos voisins de Vendrennes et de Beaurepaire et participe à de nombreuses cérémonies commémoratives sur tout le Département.

A l'occasion du **centenaire de l'armistice de la guerre 1914-1918**, une cérémonie a eu lieu le 11 novembre 2018 à Beaurepaire avec le regroupement des sections de Beaurepaire, Mesnard la Barotière et Vendrennes. Les municipalités ont participé à la commémoration ainsi que des associations d'anciens combattants, les conseils municipaux d'enfants et les enfants des écoles privées et publiques des 3 communes.

Auparavant, les jeunes mesnardais avaient été invités à participer en mairie, à une réunion concernant le devoir de mémoire sur la guerre 1914-1918 avec des élus et le président des anciens combattants.



LE COMITE DES FETES

Le comité des Fêtes de Mesnard la Barotière a pour but d'organiser des **fêtes et manifestations** sur la commune.

Nous tenons à remercier vivement toutes les personnes ayant d'une façon ou d'une autre apporté leur aide à la réalisation de toutes les manifestations sur l'année 2018 ainsi que les participants qui grâce à leur présence nous ont permis de passer de bons moments dans la convivialité.

Le comité des fêtes est composé de 14 membres, présidé par Cédric Gaborieau. Les bonnes volontés pour nous aider à préparer et réaliser les manifestations et nouvelles animations sont donc les bienvenues. Pour celles et ceux qui hésitent encore à franchir le pas et à rejoindre une équipe dynamique, nous vous rappelons que les portes sont grandes ouvertes. N'hésitez pas à vous faire connaître auprès des membres du comité ou à nous rejoindre lors de l'assemblée générale qui se déroulera en janvier 2019.

Soirée cabaret du 20 octobre 2018



Rappelons également que le comité des fêtes met gracieusement à disposition l'ensemble de son matériel (tables, bancs, barnum....) pour les associations à but non lucratif de Mesnard la Barotière.

Ce matériel est également proposé à la location pour les festivités publiques ou familiales mesnardaises ou non.

Pour toute réservation, merci de contacter le **07 71 05 47 97**. Facebook : Comité des fêtes Mesnardais

TARIFS 2019	Prix	Quantité disponible
Table de 1,5 m et bancs	2,00 €	12
Table de 2m et bancs	3,00 €	18
Table de 3 m et bancs	4,00 €	20
Stand bleu (la travée de 4x4)	20,00 €	6
Chapiteau 3 x 6	40,00 €	4
Chapiteau 4 x 8	60,00 €	2
Chapiteau 6 x12 avec remorque	100,00 €	1
Friteuse électrique 2 bacs mono	30,00 €	1
Friteuse électrique 1 bac mono	15,00 €	2
Plancha (sans le gaz)	10,00 €	2
Percolateur	10,00 €	1
Plaque électrique	2,00 €	1
Thermos 9 litres	2,00 €	1
Bar sur ganivelles	2,00 €	16
Ganivelles	1,00 €	40
Néon	3,00 €	10
Podium (la plaque de 1,40m ²)	3,00 €	36
Sono portative	40,00€	1
Mange debout	8,00	16
Supplément manutention	30,00	1



Association du service d'aide à domicile

Depuis près de 70 ans, l'ADMR accompagne les personnes à domicile : familles, personnes âgées ou en situation de handicap.

Nos services à domicile **POUR TOUS !**



 AIDE ET ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ÂGÉES OU EN SITUATION DE HANDICAP

 MÉNAGE - REPASSAGE

 COURSES ET REPAS

 SORTIES ET LOISIRS

 SUITE À UNE HOSPITALISATION

 GARDE D'ENFANTS À DOMICILE

 AIDE À LA TOILETTE

 ACCOMPAGNEMENT D'ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

 SOUTIEN À L'OCCASION D'UN CHANGEMENT FAMILIAL

 TÉLÉASSISTANCE

 GARDE DE JOUR ET DE NUIT

NOS VALEURS

- La personne, dans sa globalité, est au centre de notre action.
- Nos actions sont fondées sur le respect de la personne, de son choix de vie, de sa famille, de son environnement et de ses besoins.
- Nos valeurs associatives, irriguées par le bénévolat, sont également basées sur l'entraide, la solidarité et la non-discrimination.

LE BÉNÉVOLAT

Plus de 1500 bénévoles en Vendée

Les bénévoles de l'association recherchent de nouveaux membres pour :

- ❖ Faire des visites convivialité auprès des personnes aidées
- ❖ aider les personnes à définir leurs besoins et réaliser des démarches administratives
- ❖ Participer au fonctionnement de l'association : secrétaire, trésorier, président ...

Cela vous intéresse ? Venez échanger avec les membres de l'association !

ASSOCIATION LOCALE ADMR DE BEAUREPAIRE - MESNARD LA BAROTIERE - VENDRENNES

11 Rue de la vieille église Maison des associations
85500 MESNARD LA BAROTIERE
Tél : 02 51 67 20 77
paysdesherbiers@admr85.org

Accueil physique et téléphonique

Le mardi de 9 h 30 à 11 h 30

Semaines paires

En dehors de ces horaires, merci de contacter le 02 51 44 11 55

L'association intervient sur :

BEAUREPAIRE, MESNARD LA BAROTIERE ET VENDRENNES

www.admr85.org

KEVIN GODARD, MEDAILLE D'OR AUX OLYMPIADES REGIONALES DES METIERS

Les Olympiades sont aux métiers ce que sont les Jeux olympiques aux sports. Le concours régional des métiers a fait de Kévin Godard, un médaillé d'or en **plâtrerie**.

Kévin Godard, 20 ans, travaille dans une entreprise aux Herbiers. Il a terminé **médaille d'or en plâtrerie lors du concours des Olympiades régionales des métiers**, qui s'est déroulé les 16 et 17 mars à Angers (49). Après un premier essai en 2016, il a retenté l'expérience « **plus sérieusement** », confie le jeune homme au journal Ouest France.

« **La première fois c'était plus une découverte. Quand on atterrit dans un concours, on ne s'attend pas à la pression qu'il y a, ni au nombre de personnes présentes sur place. Il faut être bien préparé.** »

En amont, chaque participant reçoit un plan du travail à réaliser, afin de pouvoir s'entraîner. Et Kévin s'étant mis au travail aussitôt a pu monter sa maquette sept fois avant le jour J. « **Sauf que je me suis fait avoir sur des cotes qui ont changé le jour même. Trop s'entraîner n'est pas forcément mieux.** »



Finale nationale à Caen

Du 28 novembre au 1^{er} décembre, Kévin a participé aux olympiades nationales des métiers à Caen. Il a terminé 4^{ème} avec une médaille d'excellence. « Cette fois nous n'avons pas les sujets en avance pour s'entraîner dessus. Nous les avons découverts la veille du début des épreuves. Et je voudrais aussi dire que si des jeunes apprentis s'intéressent à ce concours, quel que soit le métier, il faut le faire car c'est une très belle aventure professionnelle et surtout une très belle aventure humaine. »

LES JUDOKAS BENJAMIN ET FLORIAN:



De gauche à droite :
Benjamin et Florian

Le 04 novembre 2018, lors des shiais à Tours, Benjamin Payraudeau et Florian Robert ont obtenu les derniers points qui leurs manquaient pour acquérir le grade de « **ceinture noire 1^{ère} Dan** » de judo.

Ils ont tous les deux commencé cette discipline à l'âge de 5 ans au dojo des Herbiers, et ont remporté à force de travail et de persévérance, toutes leurs ceintures.

Afin de décrocher la ceinture noire, ils ont dû passer plusieurs épreuves : un examen d'arbitrage, les katas (démonstration technique devant un jury), et gagner un total de 100 points lors des shiais (compétitions durant lesquelles les judokas combattent 5 fois pour tenter d'obtenir le plus de points possibles).

Une cérémonie a eu lieu le 21 décembre 2018 au dojo, où judokas, parents et amis s'étaient réunis pour assister à la remise des ceintures par leur professeur Alexis Creusé.

Encore félicitations à Benjamin et Florian qui ne manqueront pas de représenter leur club ainsi que leur commune lors des prochaines compétitions.

Quelques évènements 2018



Festival Boogie Bop Show
4, 5, 6 mai à la Tricherie



Installation de jeux au parc des Libellules
Printemps



Installation d'une structure gonflable sur
le lac de la Tricherie - Juillet août



Installation de l'aire de vidange pour
camping-cars à la Tricherie- Juin



Spectacle des « Valorizatti » sur les
déchets à la Tricherie - 24 juillet



Début de construction des MAD
(maisons adaptées aux personnes âgées)
dans le Pré de la Fontaine